



Arrêt covid et complément salaire

Par Yseane1405

Bonjour, j'étais en cdi intérimaire jusqu'au 24 avril, l'entreprise utilisatrice m'a embauché en date du 2) avril. Le 24 avril j'ai été en arrêt isolement car mon mari était positif au covid. Ma nouvelle entreprise me donnera pas de complément de salaire car l'arrêt de travail étant avant mon embauche. Puis je prétendre à un complément de mon ancien employeur car j'ai été en arrêt et j'ete employé par celle ci. Merci.